

Perspectives

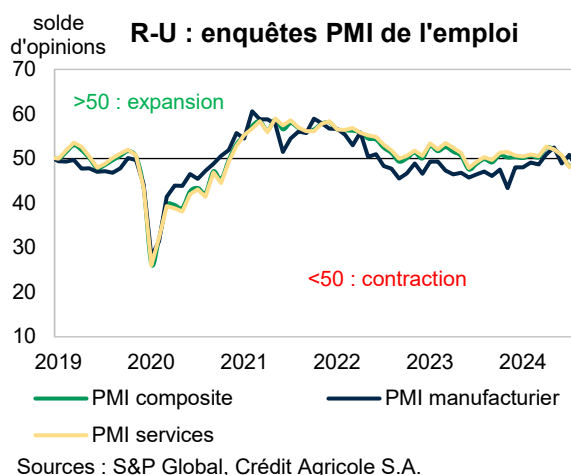
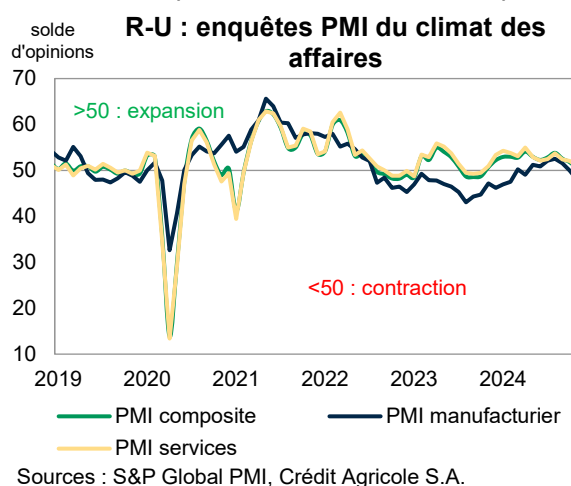
N°24/336 – 12 décembre 2024

ROYAUME-UNI – Le secteur privé fait grise mine après les annonces du budget du 30 octobre

Les enquêtes PMI de climat des affaires auprès des directeurs d'achat se sont nettement détériorées en novembre : l'indice PMI composite (tombé à 50,5 contre 51,8 en octobre) révèle le plus faible taux d'expansion de l'activité depuis octobre 2023. La demande ralentit fortement depuis juillet : le rythme de hausse des nouvelles commandes est au plus bas depuis le début de l'année. L'emploi se contracte pour le second mois consécutif.

La détérioration du climat des affaires touche aussi bien le secteur de l'industrie que celui des services. Dans ce dernier, la confiance dans les perspectives pour les douze prochains mois atteint son plus bas niveau depuis décembre 2022. L'indice du volume d'activité baisse à 50,8 contre 52 en octobre, un plus bas depuis treize mois. Les entreprises notent une hausse de l'incertitude entourant les perspectives économiques, liée à l'anticipation d'une remontée des coûts salariaux en raison des annonces d'une hausse des cotisations sociales patronales et du salaire horaire minimum (*National Living Wage*) dans le budget du 30 octobre. Un grand nombre d'entreprises signalent qu'elles gèlent les embauches et décident de ne pas remplacer des départs volontaires tout en notant une absence de tensions sur les capacités de production. La hausse des coûts salariaux pèse également sur les perspectives d'investissement des entreprises et les perspectives économiques en général. Certaines entreprises indiquent déjà avoir suspendu de nouveaux projets d'investissement.

Dans l'industrie, la production se contracte pour la première fois depuis avril (indice PMI *Output* à 48,3 contre 50,3 en octobre) sur fond de repli de la demande domestique et étrangère. C'est dans l'industrie des biens intermédiaires que l'on observe la plus forte baisse de la demande, même si elle se replie également dans les secteurs des biens de consommation et d'investissement. Pour certaines entreprises, les annonces du gouvernement dans le budget d'automne ont conduit à une réévaluation des projets d'investissement des fabricants et de leurs clients. Les conditions à l'exportation sont également restées difficiles en novembre. Les nouvelles commandes à l'exportation se sont contractées pour le trente-et-unième mois en raison de la baisse de la demande des États-Unis, de la Chine, de l'Union



européenne et du Moyen-Orient, selon S&P Global. En ce qui concerne le marché de l'UE, les entreprises interviewées signalent la faiblesse de la demande allemande, en particulier de la part de l'industrie automobile.

L'emploi fait les frais de la morosité de la demande et des inquiétudes liées aux pressions sur les coûts de production. Dans les services, on observe deux mois consécutifs de contraction, tandis que dans l'industrie il se replie pour la deuxième fois en trois mois.

Enfin, les résultats des enquêtes suggèrent une accélération des pressions inflationnistes : dans les services, les prix des intrants augmentent à leur rythme le plus soutenu depuis avril. Les entreprises cherchent à répercuter la hausse des salaires et d'autres dépenses, notamment les factures d'énergie, ainsi que des coûts d'assurance et des dépenses technologiques. Ainsi, le taux d'inflation des prix facturés des services a atteint son plus haut niveau depuis juillet. Dans l'industrie, les pressions sur les prix des intrants remontent également en novembre tout en restant inférieures à leur niveau de septembre. Les entreprises notent une hausse des prix des matériaux, ainsi que des tensions sur les tarifs du fret, des pénuries de matières premières et la crise en mer Rouge parmi les principaux facteurs de hausse des coûts de production. Cependant, en raison de la faiblesse de la demande, les entreprises ont des difficultés à répercuter la hausse de leurs coûts de production, rognant davantage sur leurs marges. Les prix des produits manufacturés ont continué de ralentir.

✓ Notre opinion – *Après une première moitié de l'année de forte croissance, l'économie britannique est à bout de souffle. La croissance n'a été que de 0,1% au troisième trimestre et les enquêtes disponibles pour les deux premiers mois du T4 suggèrent une probable contraction de l'activité sur le dernier trimestre. Au contexte de faiblesse de la demande étrangère, notamment européenne, s'ajoute la réaction négative du secteur privé aux annonces du gouvernement dans le budget du 30 octobre.*

Les mesures qui font grincer les dents sont celles qui auront un impact sur les coûts salariaux des entreprises. Les entreprises regrettent notamment la hausse des cotisations sociales patronales (« National Insurance Contributions ou NICs ») avec une hausse du taux de 1,2%, lequel atteindra 15% en avril prochain, et une baisse du seuil d'éligibilité de 9 100 à 5 000 livres par an. Cette mesure devrait rapporter à l'État des recettes de l'ordre de 25 milliards de livres par an à l'horizon de 2029-30, nécessaires pour financer le trou noir hérité du précédent gouvernement et pour mettre fin à l'austérité dans certains services publics. Le gouvernement a par ailleurs décidé de relever de 6,7% le salaire horaire minimum (National Living Wage), qui passera de 11,44 à 12,21 livres en avril 2025. Le salaire minimum pour les 18-20 ans passera de 8,6 à 10 livres de l'heure. Ces mesures risquent d'avoir un impact négatif sur le marché du travail à travers une baisse des heures travaillées et une réduction des emplois salariés, et donc plus de chômage. Les entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre à faible qualification (et donc bas salaires) seront les plus impactées.

La hausse des NICs est susceptible d'avoir plusieurs impacts économiques : une inflation légèrement plus élevée l'année prochaine, les entreprises cherchant à répercuter la hausse des coûts de production sur les prix de vente ; moins d'emplois et une croissance des salaires globalement plus faible ; une rentabilité réduite qui serait à son tour susceptible de peser sur l'investissement dans le secteur privé. La banque centrale demeurera prudente dans son cycle d'assouplissement, ne réduisant que graduellement son taux directeur. Un coût du capital plus élevé que ce qui aurait été le cas en l'absence des mesures annoncées dans le budget (dont notamment un emprunt de l'État plus significatif que prévu) et une politique budgétaire qui demeure restrictive vont continuer de peser sur les perspectives économiques britanniques.

Article publié le 6 décembre 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
11/12/2024	<u>Grèce – Entre croissance et réformes</u>	Grèce
10/12/2024	<u>Amérique latine – Marchés du travail : embellie conjoncturelle, fragilités persistantes</u>	Amérique latine
10/12/2024	<u>Zone euro : au T3 une reprise presque en trompe-l'œil</u>	Zone euro
06/12/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/12/2024	<u>BTP France – Situation et perspectives : ralentissement de la baisse d'activité en 2025</u>	BTP France
05/12/2024	<u>Métavers, la renaissance !</u>	Industrie numérique
04/12/2024	<u>Italie : La confiance à l'heure d'hiver</u>	Italie
04/12/2024	<u>France – Croissance confirmée à +0,4% au T3, des ratios de comptes d'agents plutôt favorables</u>	France
03/12/2024	<u>Afrique du sud – Le coût économique de la criminalité</u>	Afrique
02/12/2024	<u>Corée du Sud – Assouplissement monétaire inattendu</u>	Asie
29/11/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
29/11/2024	<u>France – Panorama des crédits et placements au T2 2024</u>	France
28/11/2024	<u>L'Inde rattrapée par les enjeux climatiques</u>	Asie
28/11/2024	<u>Slovaquie : Entre le marteau et l'enclume</u>	PECO
27/11/2024	<u>Allemagne – La locomotive ne bouge pas</u>	Zone euro
26/11/2024	<u>Italie – La construction résiste, mais pour combien de temps ?</u>	Italie
26/11/2024	<u>Émirats arabes unis - Les défis du fédéralisme fiscal pour le pilotage stratégique de l'économie</u>	Moyen-Orient
25/11/2024	<u>France – Faut-il s'inquiéter de la baisse du climat des affaires en novembre ?</u>	France
25/11/2024	<u>L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Grains</u>	Agri-agro
22/11/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/11/2024	<u>La Chine en ordre de bataille pour affronter la tempête Trump ?</u>	Asie
20/11/2024	<u>Moyen-Orient – Les États du Golfe ont-ils la bonne stratégie pour l'après-pétrole ?</u>	Moyen-Orient
19/11/2024	<u>Vietnam – Les IDE, carburant durable de la croissance économique du Vietnam ?</u>	Asie
19/11/2024	<u>France – Hausse du taux de chômage et des défaillances d'entreprises, pourquoi faut-il relativiser ?</u>	France
18/11/2024	<u>Allemagne – Scénario 2024-2025 : la croissance cale</u>	Zone euro
15/11/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Victor Moulin

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.